



PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS  
DE LA PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME**

**Recueil spécial n° 49 - Octobre 2007**

**du 24 octobre 2007**

**DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT**

**Concours externe 2007 d'ouvrier des parcs et ateliers**

**Ouvrier qualifié filière atelier**

Ouverture du concours

Composition du jury

**Sommaire**

Sommaire .....	1
1. D.D.E. - 76 .....	3
1.1. Secrétariat Général (SG).....	3
Concours externe 2007 d'Ouvrier des Parcs et Ateliers Ouvrier qualifié filière atelier - ouverture de concours .....	3
Concours externe 2007 d'Ouvrier des Parcs et Ateliers Ouvrier Qualifié filière atelier - composition de jury.....	4



# 1. D.D.E. - 76

## 1.1. Secrétariat Général (SG)

### Concours externe 2007 d'Ouvrier des Parcs et Ateliers Ouvrier qualifié filière atelier - ouverture de concours

A R R E T E

Autorisant, au titre de l'année 2007, l'ouverture d'un concours externe pour le recrutement de 2 Ouvriers des Parcs et Ateliers Ouvrier Qualifié filière atelier.

LE PREFET DE LA REGION HAUTE-NORMANDIE

VU : le décret 65-382 du 21 mai 1965 modifié relatif au statut des Ouvriers des Parcs et Ateliers des Ponts et Chaussées et des Bases Aériennes,

VU : l'arrêté interministériel du 2 décembre 1991 portant classification professionnelle des Ouvriers Permanents des Parcs et Ateliers des Ponts et Chaussées et des Bases Aériennes,

VU : la circulaire DPS/GB2 du 20 mars 1997 relative aux modalités générales de recrutements, aux descriptions d'emplois et aux cas particuliers des Ouvriers Permanents des Parcs et Ateliers des Ponts et Chaussées et des Bases Aériennes,

VU : la circulaire DPSM/TE5 du 21 février 2003 relative aux promotions des Ouvriers des Parcs et Ateliers au titre de l'année 2003 récapitulant l'ensemble de leurs conditions et modalités de promotion,

VU : l'arrêté n° 06-568 du 24 août 2006 donnant délégation de signature à M.Jean-Yves BELOTTE, Directeur Régional et Départemental de l'équipement

A R R E T E

ARTICLE 1er : Un concours externe pour le recrutement de 2 Ouvriers des Parcs et Ateliers des Ponts et Chaussées et des Bases Aériennes, compte de commerce, dans la classification Ouvrier Qualifié, filière atelier, est ouvert au titre de l'année 2007, à la Direction Départementale de l'Équipement de la Seine-Maritime.

ARTICLE 2 : Le nombre des emplois qui peuvent être pourvus par la nomination de candidats inscrits sur liste complémentaire d'admission ne peut excéder 100 % de la liste principale.

ARTICLE 3 : La date des épreuves est fixée au cours du 3ème trimestre 2007

ARTICLE 4 : La composition du jury fera l'objet d'un arrêté séparé.

ARTICLE 5 : Le Directeur Régional et Départemental de l'Équipement est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à ROUEN , le 9 octobre 2007

LE PREFET DE LA REGION DE HAUTE-NORMANDIE  
PREFET DE SEINE-MARITIME

Pour le Préfet et par délégation,  
LE DIRECTEUR REGIONAL ET DEPARTEMENTAL  
DE L'ÉQUIPEMENT  
Jean-Yves BELOTTE

# Concours externe 2007 d'Ouvrier des Parcs et Ateliers Ouvrier Qualifié filière atelier - composition de jury

A R R E T E

Fixant la composition du jury du concours externe, au titre de l'année 2007, pour le recrutement de 2 Ouvriers des Parcs et Ateliers – Agents polyvalents d'entretien et maintenance des véhicules et engins et leurs équipements.

LE PREFET DE LA REGION HAUTE-NORMANDIE

VU : l'arrêté du 9 octobre 2007 autorisant l'ouverture d'un concours externe pour le recrutement de 2 Ouvriers des Parcs et Ateliers dans la classification Ouvrier Qualifié , filière atelier.

A R R E T E

ARTICLE 1er : Le jury, chargé du concours externe ouvert par l'arrêté du 9 octobre 2007, est composé ainsi qu'il suit :

PRESIDENT DU JURY :

Franck CARRÉ - Ingénieur Divisionnaire des Travaux Publics de l'État

MEMBRES DU JURY :

Luc PROUVEUR - Ingénieur des TPE

Jean-Claude SAUNIER – Ouvrier des Parcs et Ateliers Réceptionnaire

Cécile PAVIOT – Secrétaire Administratif de l'Equipement

Le jury sera assisté, en tant qu'expert, pour la conception et le déroulement de l'épreuve pratique par l'AFPA d'Evreux

Fait à ROUEN , le 16 octobre 2007

LE PREFET DE LA REGION DE HAUTE-NORMANDIE

PREFET DE SEINE-MARITIME

Pour le Préfet et par délégation,

LE DIRECTEUR REGIONAL ET DEPARTEMENTAL

DE L'EQUIPEMENT

Le Directeur Adjoint Départemental

Franck JUNG